Formation 100 :

Intitulé de la formation :

Je crée ma société

Identifiant interne :

CPF_FOR_JCUS_P

Pré-requis :

Aucun

Objectif de la formation :

Les objectifs du parcours d'actions pour créer sa société sont :

- Maîtriser les clés de la démarche entrepreneuriale
- Connaître les critères de choix entre autoentreprise, entreprise individuelle et création de société
- Comprendre la nécessité de réaliser une étude de marché et de tester l'offre quel que soit le statut juridique choisi
- Savoir monter un business plan

L'accès au catalogue de formation est ouvert pour 3 mois en illimité. Pendant ces trois mois, le porteur de projet est motivé par un consultant pour se former.

Contenu de la formation :

La formation est réalisée en ligne et comprend :

1/ 5 parcours de formation en vidéo, accessibles en e-learning sur la création de sa société. Les parcours sont étudiables pendant 3 mois, 24h/24 et en illimité par le porteur de projet.

- Je crée mon entreprise – Télécharger le parcours (PDF)
- Je me forme au droit des sociétés – Télécharger le parcours (PDF)
- Je réalise mon étude de marché - Télécharger le parcours (PDF)
- J'établis mon business plan – Télécharger le parcours (PDF)
- Je démarche sur le terrain - Télécharger le parcours (PDF) OU Je prospecte sur internet - Télécharger le parcours (PDF)

+ le parcours Je me convaincs de devenir EntrepreneurE - Télécharger le parcours (PDF) - gratuit pour les femmes

La durée moyenne d'un parcours est de 8 à 12 heures, chaque parcours étant composé par 25 à 40 vidéos de formation, accompagnées chacune de 3 à 5 tests de validation de connaissances. Des PDF pédagogiques complètent les parcours.

Les parcours de formation sont installés sur une plateforme de e-learning ludique et conviviale. Les apprenants sont représentés par leurs avatars qui tchatent entre eux.

2/ L'étude d'un livre numérique « Les clés de la création d'entreprise »

Ce livre complète les parcours de formation en vidéo et vous permet d'étudier dans le détail les étapes pour développer votre projet d'entreprise :

- définir votre projet autour d'une opportunité,
- étudier votre marché et développer une stratégie,
- mettre en œuvre les moyens nécessaires à la création de votre activité,
- établir votre business plan,
- réaliser la planification financière du projet pour en vérifier la rentabilité,
- installer son entreprise pour pérenniser votre business dans le temps.

L'ouvrage permet également de télécharger un tableur qui contient des modèles, des tableaux types, des liens et des matrices pour formaliser votre projet.

3/ Un coaching en visio ou par téléphone réalisé par un consultant en entrepreneuriat :
- le premier rendez-vous a pour objet de vous apprendre à vous former en ligne,
- deux ou trois autres rendez-vous ont pour but de faire le point sur l'avancement de la formation.

Temps forfaitaire parcours, livre : 93 H

Les points forts de la formation :

Les parcours sont étudiables par le porteur (la porteuse) de projet pendant 3 mois, 24Heures/24, en illimité sur www.forces-lms.com.
Parcours de formation en vidéo, accessibles en e-learning sont disponibles pendant 3 mois et 24H/24 pour acquérir les compétences et connaissances manquantes.
Les formations sont enregistrées en vidéo par des consultants spécialisés dans leurs domaines de compétences et dans l'accompagnement des porteurs de projets entrepreneuriaux.
Plusieurs experts ont enregistré les formations en vidéo des parcours de formation.
Les vidéos sont interactives, enregistrées sous forme d'interviews entre un expert et un intervieweur, le plan de la formation, les idées clés et les points importants sont incrustés en texte dans la vidéo.
La plateforme de e-learning utilisée reconstitue un centre de formation avec 7 salles de formation qui hébergent les formations. Les apprenants sont représentés par des avatars qui peuvent échanger entre eux.

Résultats attendus de la formation :

A l'issue de la formation, le (la) porteur (porteuse) de projet a acquis les connaissances qui lui manquaient pour créer son activité.
La réalisation du programme de formation est facilitée par le suivi et le contrôle de la réalisation des formations par un consultant Forces.

Modalités pédagogiques :

5 parcours de formation accessibles pendant 3 mois.
Livre numérique « Les clés de la création d'entreprise »
Formation en ligne ouverte 24h/24.

Handicap :

Formation en ligne 24h/24.

Prix :

590 euros nets de tva dans le cadre d'une formation continue

Forces recommande de se former de manière régulière environ 10 heures par semaine soit 1 heure ½ à 2 heures par jour suivant le rythme adopté. Chaque vidéo de formation dure de 8 à 12 minutes, elle est suivie de 3 à 5 tests de validation de connaissances. Vous pouvez donc étudier de 6 à 8 vidéos de formation par jour. N'hésitez pas à revoir une vidéo de formation si vous ne l'avez pas comprise. Vous pouvez l'étudier autant de fois que nécessaire.
Prenez des notes au fur et à mesure de vos études.
A la fin d'un parcours de formation, si vous devez soutenir un examen en ligne, il vous est ouvert quand vous avez étudié toutes les vidéos du parcours. Les réponses justes sont notées 1, celles fausses 0. Vous devez comprendre pourquoi vous avez répondu faux. Revoyez vos notes ou la vidéo. Recherchez sur internet. Questionnez par mail votre responsable technique et pédagogique.
Pour l'étude des e-books qui complètent les parcours de formation en vidéo, en moyenne 40 heures d'études sont nécessaires.

Possibilité d'effectuer des examens de validation de connaissances à la fin de chaque parcours. Ces examens sont notés. FORCES délivre une attestation de formation avec les notes à la fin de la formation.

L'attestation de formation est très utile aux porteurs de projets pour prouver leur sérieux, par exemple pour obtenir un financement bancaire ou pour négocier un crédit avec un fournisseur.

Prix de la formation avec attestation de formation : 710 € nets de TVA dans le cadre d'une formation continue

L'équipe pédagogique de FORCES peut être contactée sur pedagogie@laformationpourtous.com (réponse dans les 24 heures ouvrables) et les lundi, mardi, jeudi et vendredi au 06.82.93.35.08 et les mercredi et samedi au 06.82.93.35.07.

Les vidéos de formation sont consultables par les personnes porteuses de handicap physique de leur domicile, sur leur ordinateur, tablette ou portable. Les personnes souffrant de handicap visuel ou auditif peuvent avoir des difficultés à voir ou à entendre les vidéos.
Dans ce cas, elles peuvent consulter :

- l'AGEFIPH : www.agefiph.fr – 0 800 11 10 09 – et la page de son site web spécialement dédiée à la formation : https://www.agefiph.fr/ressources-handicap-formation
- le site service-public.fr pour connaître leurs droits : https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits

WWW.FORCES-LMS.COM

Email : commercial@forces.fr